



Le Parc de la Cloche qui va prochainement retrouver 100 % de son espace de verdure suite à la démolition de la crèche départementale.

De :

Thierry CHAUDRON

Adjoint au Maire chargé de la présidence
et de l'animation du conseil de quartier Orly Ouest
et de l'organisation de la démocratie de proximité.

Direction Démocratie et Vie Locale
Ville d'Orly.

A :

Mesdames et Messieurs les **Conseillers de Quartier Ouest titulaires et suppléants**

Pour information :

Christine JANODET, Maire

Alain GIRARD, Maire Adjoint Quartier Est

Maribel AVILES-CORONA, Maire Adjointe Quartier Centre

Frank Erik BAUM, Adjoint au Maire, délégué au Développement durable, transition écologique, environnement, hygiène, sécurité

Renaud LERUDE, Conseiller municipal délégué à la Gestion urbaine

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 24 MARS 2022

Le conseil de quartier Ouest s'est réuni le Jeudi 24 Mars 2022, à l'Orangerie sous la présidence de Monsieur Thierry CHAUDRON, maire adjoint,

Etaient présent(e)s à la séance :

Vice-Présidente : Mme Jocelyne BRUNEAU

Pour le collège des élus :

Thierry CHAUDRON, Yann GILBERT, Malika VERA, Sylvain CAPLIER

Pour le collège des acteurs socio-économiques :

Jocelyne BRUNEAU, Vincent CHARLOT, Anna-Dora RODRIGUEZ, Pierre STOUVENEL,

Pour le collège des habitants :

Martine BACRI, Camille BEAUGE, Alain GAUTIER, Abdelkarim GUERROUJ, Catherine PASSE, Fabienne JAIME, Claude POUGET, Jean-François CULAT, Nicolas NOEL,

Pour l'Administration :

Cabinet de Mme La Maire, DGA Adjointe, Assistante DGA Adjointe, Direction Démocratie et vie Locale.

Invitée :

Imène BEN CHEIKH, Maire Adjointe,

Elus excusés:

Frank Eric BAUM, Renaud LERUDE, Jinny BAGE, Malika LEMBA,

Excusés : Frank BANNER, Eugénia FROBERT, Félicité SEIGNI, Fasiha AUGIER, Thierry CAPLIER, Nathalie ROBERT

Monsieur Thierry CHAUDRON **déclare ouvert le 5ème Conseil de quartier Ouest**. Placé sous le thème des projets du Conseil de Quartier en raison des restitutions des groupes de travail sur lesquels l'assemblée aura l'occasion de revenir.

Monsieur Thierry CHAUDRON a plaisir à retrouver un format ouvert au public, venu en nombre. Pour autant, il précise de continuer de respecter les gestes barrières (port du masque, et gel hydro-alcoolique)

5 temps d'échanges ont ponctué la réunion :

- I. Approbation du Compte rendu de Novembre 2021
- II. Informations générales
- III. La parole aux Conseillers de Quartiers
 - Restitution des groupes de travail Tour de table des Conseillers de Quartier
 - La parole aux Conseillers de Quartiers
- IV. Echange avec le public
- V. Cadre de Vie pour le Quartier Ouest
 - Point sécurité
 - Bilan des signalements et actions 4^{ème} trimestre 2021 et 1^{er} trimestre 2022

I. Approbation du compte rendu du Conseil de Quartier Ouest de Novembre 2021

Monsieur Thierry CHAUDRON informe que le Compte Rendu en version **format numérique est privilégié**, et envoyé par mail à tous les conseillers de Quartier Ouest. Il est également mis en ligne sur le site de la ville, sur la page Démocratie de Proximité le 15 Décembre 2021. Le présent CR sera présent au local du Conseil de Quartier Ouest, rue du Commerce, et donc accessible à tous les orlysiens aux heures de permanence.

L'approbation étant un « dont acte », chaque Conseiller de Quartier peut dès réception formuler des remarques qui seront restituées en plénière. Le Compte Rendu est approuvé à l'unanimité.



II. Les informations générales

→ Renouvellement de notre conseil de quartier

Le calendrier initial mettait fin au mandat des Conseillers de Quartier en Juin 2022. En raison de la pandémie, le 2^{ème} tour des municipales a été décalé de 3 mois.

Les 3 Maires Adjointes de quartier ont proposé à Mme La Maire de décaler de 3 mois le renouvellement des Conseillers de Quartier. Ainsi le renouvellement aura lieu en Décembre 2022 ou tout début Janvier 2023, permettant d'une part de terminer les actions en cours, et de maintenir le mandat actuel sur une période de 24 mois glissant. (d'Octobre 2020 à Octobre 2022).

Les modalités de candidatures et de tirage au sort restent inchangées, et utiliseront tous les canaux de communication habituels, ONV, Appli, panneaux lumineux, tracts et informations aux Point rencontre.

→ **Direction Démocratie et Vie Locale**

Monsieur Thierry CHAUDRON informe de l'arrivée de Madame Anne MORELLO au poste de Directrice à la Direction de la Démocratie et de la Vie Locale, succédant à Mme Annie PREDAL, désormais retraitée. La Direction Démocratie et Vie Locale s'inscrit dans l'évolution et la transformation des grands pôles administratifs au service des Orlysiens.

Il tient particulièrement à remercier La Directrice Générale Adjointe et son Assistante, pour leur disponibilité, ayant permis ainsi une continuité de fonctionnement sans faille des instances.

→ **Ouverture du Point Rencontre Quartier Ouest:**

Le point Rencontre Quartier Ouest est ouvert depuis Samedi 8 Janvier 2022. Un affichage permanent renseigne des plages d'ouverture. Une permanence a lieu tous les Samedis matins de 9h30 à 12h30, sans Rendez vous, pour tous les Habitants. La fréquentation monte en charge progressivement. Le nombre d'habitants reçu atteint à ce jour 40 personnes dont 3 RDV fixés. →



→ **Pour une ville sûre et solidaire :**



Afin de renforcer la vigilance dans notre quartier et diminuer les risques de cambriolages, la Ville d'Orly incite à la participation citoyenne. Élus, forces de l'ordre, Conseillers de Quartier et habitants volontaires se mobilisent pour un maillage solidaire entre voisins. Le Flyer d'Information issu des travaux du Conseil de Quartier Ouest a été diffusé sur notre quartier dans les boîtes à lettres et bientôt sur le quartier centre. Contactez votre Maire Adjoint de Quartier, pivot du dispositif.

→ **Retour visite du Centre de remisage T9:**

Une visite au centre de remisage du T9 à Orly a permis aux conseillers de quartier de visiter cette installation. →

Aux cotés du Directeur du site, les visiteurs ont pu rentrer au cœur de la sécurité du T9, du centre de commandement, des installations d'entretien et des espaces de maintenance et de réparation permettant de prendre en charge les rames suite à un accident. L'exploitant actuel KEOLYS gère ce centre, qui sera capable d'accueillir les rames, et futures rames du T9, y compris en cas de prolongement de la ligne jusqu'à l'Aéroport d'Orly.



Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Martine BACRI	habitants	Pourra-t-on organiser une visite de ce centre pour les Journées Européennes du Patrimoine 2022 ?	Par anticipation, et si nous obtenons les autorisations nécessaires du Directeur de site et de l'Exploitant, pourquoi pas.

→ **Résultats « les commerçants illuminent ma ville »**



A l'occasion des fêtes de fin d'année, les commerçants illuminent leurs vitrines. Nous soutenons cette initiative sur la ville en récompensant les plus belles décorations. Cette année, 2 commerces ont séduit les jurys. Le prix du Public est décerné «Aux Délices de rêve», 21 Rue du Commerce. Le Prix du Jury est décerné à la Boulangerie «Saveur de Fée» Rue Christophe Colomb.

↑ Aux délices de rêve, 21 rue du Commerce (Quartier Ouest)

← Boulangerie «Saveur de Fée» Rue Christophe Colomb. (Quartier Est)

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Pierre STOUVENEL	AES	quel jour de ramassage pour le verre dans le secteur mixte ?	Sur ce secteur, le ramassage a lieu le Jeudi des semaines paires.
Pierre STOUVENEL	AES	Le service de RDV pour se débarrasser des encombrants est-il gratuit ?	Oui. Cette prestation coûte à la ville car c'est un contrat. Donc quelque part, on le paye au travers des impôts locaux.
Abdelkarim GUERROUJ	habitant	craind que le nouveau système de rdv pour les encombrants entraîne l'augmentation des dépôts sauvages.	Les dépôts sur le trottoir par les habitants devant chez eux seront identifiés, et donc rappelés à l'ordre. Concernant les « dépôts sauvages », il n'est pas plus à craindre d'augmentation de leur nombre par les habitants.
Mme BRUNEAU	Vice-Présidente	Remarque: des personnes déposent d'une manière sauvage des encombrants. Mais en fonction du type de déchets, batteries, etc, ne seront pas ramassés dans les encombrants. Il s'agit de les déposer là où il faut, dans les déchèteries.	
Sylvain CAPLIER	Elus	Comment sait-on si on est en zone mixte ou en zone pavillonnaire ? Cartographie des secteurs à préciser.	La zone pavillonnaire, est partout où il n'y pas d'immeuble. Dès lors qu'une rue comporte des immeubles et des pavillons, c'est un secteur mixte (exemple : Rue Louis BONIN). Une cartographie des secteurs sera demandée aux services pour le Quartier Ouest.
Sylvain CAPLIER	Elus	Système de RDV pour les encombrants, c'est dommage car il doit y avoir plus d'encombrants dans les zones pavillonnaires que dans les collectifs.	Un habitat collectif ne produit proportionnellement pas plus d'encombrants qu'un secteur pavillonnaire. Le ramassage passe à 2 fois par mois au lieu d'un, en secteur mixte.
Abdelkarim GUERROUJ	habitant	Pour les déchets végétaux, dommage que le jour de ramassage soit passé du lundi au mardi pour toutes les personnes qui jardinent le week-end. Ils sortiront tout de même leurs déchets végétaux le dimanche soir.	C'est effectivement une habitude à changer. Des habitants ont fait remarquer que le ramassage de la tonte glissant du Lundi au Mardi évitera quelques tontes massives le Dimanche, et donc favorable pour le calme du Week-end.

→ Fête du Printemps Mai 2022

Un Evénement participatif, festif, convivial, culturel se tiendra le Samedi 21 Mai 2022. L'ouverture de la journée se fera à la Maison des Projets et du développement durable avec petit déjeuner et divers stands devant la structure. Un pique-nique participatif sur le temps du midi se poursuivra dans le parc de la Maison de l'enfance. Avec une bourse aux plantes et différentes animations (jardinage, découverte des animaux, des ruches, activités...) à la maison de l'enfance.



Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Vincent CHARLOT	AES	Informe que le Spectacle des seniors le dimanche 22 mai au Centre culturel.	
Yann GILBERT	Elus	Informe que la fête des voisins aura lieu le vendredi 20 mai. Groupe de musique avec reprises des années 70/80 qui l'an dernier a été très sympathique et réussie. Venez nombreux	

→ 1er Forum de l'emploi



Monsieur Yann GILBERT informe de la tenue du 1er Forum de l'emploi, de la formation et de l'alternance pour les 13-30 ans, le Mercredi 6 avril 2022 au Centre culturel Aragon-Triolet de 9h30 à 17h30. Les centres de formation et les écoles proposeront leurs offres pour les lycéens et les collégiens (formations diplômantes et qualifiantes). Un atelier se tient autour du thème du savoir être dans une phase de recrutement.

→ Travaux majeurs sur le Quartier Ouest

Monsieur Thierry CHAUDRON informe qu'une vague de mise en avant des arbres et massifs a débuté en 2022 à l'initiative du Service Parcs et Jardins.

L'objectif est double ;

- mettre en valeur les espaces verts et plantés,
- délimiter ces espaces avec des matériaux nobles, bois et empièvements.

Plus de 20.000 plantes vont être réparties sur toute la ville. Par ailleurs, la ville se porte candidate pour le label national des 2 fleurs et des 3 fleurs.



→ **Opération Nids de poule**

Le service voirie délègue à un prestataire une action concertée de réparation de la voirie appelée « Opération nids de poule ». 50 à 60 interventions sont réalisées sur les 44 kilomètres de voirie. Le recensement des lieux se fait par les Services, sur signalement par l'application smartphone, et via les mails des Conseillers de Quartier, et son Président.



↑ Avenue de la République



Rue du Mal FOCH ↑

→ **Sécurité Sociale,**



Le CMPP va rejoindre le Centre Médical Gisèle HALIMI, offrant ainsi la complémentarité de l'offre de Santé aux adultes et aux enfants sur un même lieu. Le local sera donc occupé par la CPAM du 94 qui effectue son retour sur la Ville. La surface sera partagée entre un accueil du public comportant des espaces libre-service et du conseil des agents de l'institution, et une zone de back office des services administratifs. Les travaux débuteront courant 2022, pour une livraison en 2023.

→ **ZAC Carrières : percement des futures voiries sur le terrain de l'ex C.E. AIR France**

Sur l'emprise de l'ex terrain du Comité d'Entreprise Air France, et après la démolition des hangars et des parkings, le terrain est en chantier afin de percer les voiries reliant le chemin des carrières à l'avenue de l'aérodrome, ainsi que les chemins piétonniers. Cette phase permettra ensuite l'implantation des pavillons de ville avec jardins, les 2 espaces verts, et l'ensemble immobilier en haut de parcelle, côté rue du Bas Marin.



III. La parole aux Conseillers de Quartiers

→ **Restitution du groupe de travail GT 6 Piétonisation Rue de Commerce le Samedi**

Ce projet concerne la zone des commerces de la rue du Commerce et de la place du Marché, dans le centre ancien. Dans le cadre d'une dynamisation de ce secteur en particulier le Samedi matin, le sujet proposé est d'identifier ce qui pourrait être mis en œuvre pour créer de l'échange et du trafic au moment du Marché. L'idée est de « privatiser » toute ou partie de la voirie au profit d'une zone piétonnière, permettant ainsi des animations commerciales éphémères, thématiques ou non.

Les 4 conseillers volontaires sur ce sujet sont Thierry CAPLIER, Alain GAUTIER, Josiane JABIN, et Catherine PASSE qui rapporte le travail du Groupe n°6.

Après analyse, le groupe de travail GT n°6 soumet les zones à retenir pour une piétonisation le Samedi matin ou toute la journée du Samedi.

Il s'agit des rues ;

- du Marechal FOCH depuis la rue Yvan PREVOST,
- du COMMERCE depuis l'Eglise jusqu'à la ruelle au CHIENS
- du PLAT d'ETAÏN jusqu'à l'entrée du parking des immeubles Ilots du Marché.
- de la CROIX autour de l'église jusqu'à la rue Louis BONIN

Plusieurs arguments ont pesé dans cette proposition ;

- 8 zones de Parking à proximité dont 4 avec des zones bleues.
- Relier les commerces « Gourmets, Narval, Boulanger, Boucher, Coiffeur, Toilettage, Barbier, Coccinelle » aux commerçants ambulants du Marché
- Restreindre l'accès aux véhicules sur plusieurs entrées pour préserver une zone piétonne suffisamment large pour accueillir aussi des activités culturelles et associatives, ou des animations.
- Faciliter l'implantation des barrières par les services.

Il s'agit de créer une vie locale éphémère, donner envie aux clients et habitants de fréquenter cette zone piétonne. Il est proposé 2 types d'actions, l'une culturelle et l'autre

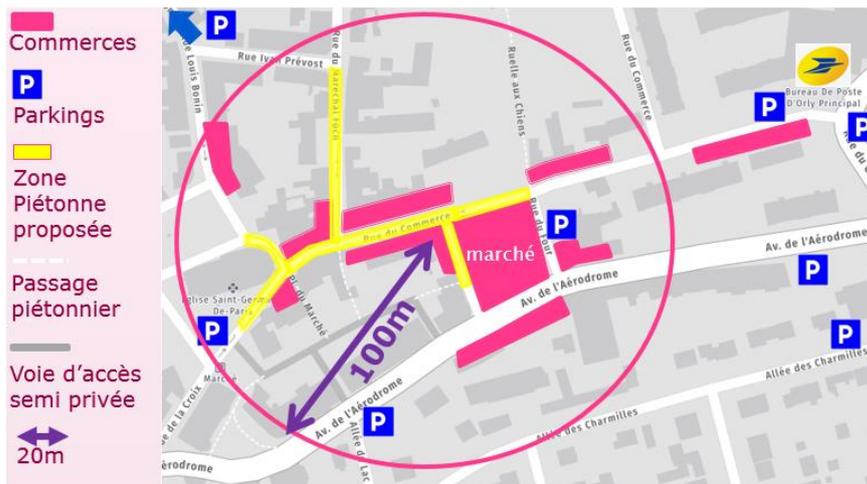
Associative. Le Groupe de Travail GT 6 émet des idées d'action intergénérationnelle ;

Action Culturelle :

- visite de l'Eglise,
- fabrication d'objet d'art et mini atelier,
- création via le forum Pablo NERUDA,
- vente sous forme de mini brocantes, participation de la Ressourcerie d'Orly

Action Vie Associative :

- Initiation au Sport avec les sections de l'ASO,
- Réparation de Vélo,
- Inviter d'autres commerces Orlysiens à prendre un stand, ou un emplacement, par exemple Fleuriste,
- Proposer aux conseils d'enfants et Séniors pour les animations,
- Actions d'animation avec les Ecoles,
- Inviter des artistes,
- Promenade en poney,



Le groupe de travail a identifié des points de vigilance pour la conduite de ce projet, pour lesquels les Services devront être consultés ;

- Identifier les demandes à effectuer en Préfecture.
- Soumettre les dispositions réglementaires en vue de la présentation d'un Arrêté Municipal.
- Déterminer le périmètre de responsabilité en termes de sécurité publique avec l'intervention des ASVP ou de la Police
- Prévoir les prestations de nettoyage : Prestataire ou Services Municipaux
- Mise en place et enlèvements des restrictions d'accès pour chaque rue : Ville ou ASVP.
- Associer au projet le service Communication pour rédiger un Flyer d'information, un article dans ONV, sur le site de la Ville, sur l'appli Smartphone, et un flash sur les Panneaux lumineux.

Des contraintes de voirie sont identifiées, ainsi que des questions et consultations seront nécessaires ;

- S'interroger sur sens de circulation de la rue Y. PREVOST
- Définir le niveau de fermeture de la rue Mal FOCH soit depuis le Collège DORVAL, soit depuis la rue Yvan PREVOST ?
- Passer un accord avec les commerçants ambulants pour le stockage de leurs camions en dehors des places de zone bleues autour du marché pour les laisser aux clients.

Le Groupe de travail GT 6 préconise un démarrage le 1er Octobre 2022, compte tenu des consultations et des organisations nécessaires pour réaliser le projet.

Ainsi, le planning prévisionnel peut s'articuler du 1er Avril au 30 Septembre 2022, comme suit ;

- Etude de faisabilité : 2ième trimestre 2022
- Autorisations administratives et organisation 3ième trimestre 2022
- Démarrage : 4ième trimestre 2022

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Renaud LERUDE	Elus	pourquoi a-t-on changé le sens la rue Yvan PREVOT ?	Le sens de circulation de cette rue étroite permet l'accès à la rue du Commerce et la place du Marché, sans contourner l'Ecole du Centre puis redescendre.
Renaud LERUDE	Elus	Comment vont faire les habitants de la rue du Maréchal FOCH ?	Il y aura de la pédagogie à faire. De toute façon, les cas exceptionnels de passages, sorties et entrées devront être pris en compte.
Alain GAUTIER	Habitant	Octobre n'est pas la meilleure période pour démarrer cette opération, il vaudrait mieux démarrer dès le Printemps.	Exact, mais les délais sont trop courts pour présenter le projet et obtenir un arrêté. On ne peut faire ça en 5 semaines pour le printemps 2022. Catherine PASSE ajoute qu'une expérimentation en octobre peut déboucher sur un 1er vrai test pour Noël, avec le marché de Noël.
Public		pourquoi ne pas bloquer depuis le collège DORVAL ?	les différentes options ont été étudiées, et discutées, en particulier celui-ci.
Yann GILBERT	Elus	Dans le plan de mobilité, des espaces dédiés au parking seront prévus.	

GT6 : Validation par les Conseillers de Quartier Ouest

Après le débat autour des propositions du Groupe n°6 aux Conseillers de Quartier, en plénière du Conseil de Quartier Ouest du 24 Mars 2022, Monsieur Thierry CHAUDRON soumet l'assemblée au vote. **L'assemblée a validé à l'unanimité des présents le projet** et mandate le Président du Conseil de Quartier d'en exposer le contenu à Mme La Maire pour approbation. Il rendra compte sans délai des intentions et des suites données aux conseillers de quartiers.

→ **Restitution du groupe de travail GT 7 : implantation et localisation de bancs municipaux dans l'espace public**

Ce projet fut déjà plusieurs fois évoqué lors des conseils de quartier, il s'agit des bancs de repos. L'idée n'est pas d'opposer les défenseurs et les détracteurs, mais de chercher comment satisfaire la demande tout en tenant compte de la sécurité et de la tranquillité publique. Des bancs, oui pourquoi pas, mais de quelles sortes, combien, et où.

Les 4 conseillers volontaires pour plancher sur ce sujet sont ; Vincent CHARLOT, Pierre STOUVENEL, Jocelyne BRUNEAU et Sylvain CAPLIER qui rapporte le travail du Groupe n°7.

Après analyse, et des remontées formulées par des habitants des différents quartiers, le groupe de travail GT n°7 soumet les zones à retenir pour une implantation de « bancs » ou « chaise » publics de repos.

Deux constats s'imposent ;

1. Les sens de déplacement s'effectuent depuis 3 secteurs majeurs; Le Centre Administratif, le secteur Centre Ancien, et le secteur Gare et commerces.
2. Un seul transport en commun permet de remonter vers le haut d'Orly depuis le secteur du Centre administratif

Il s'agit des rues ;

- Pierre CURIE en direction de l'allée de BELLEVUE
- Avenue de la REPUBLIQUE depuis la Gare en direction de l'allée du PARC
- Avenue de l'Aérodrome jusque qu'au-delà de la rue de la FERME,
- Avenue de l'AERODROME en direction du PARC de la CLOCHE
- Depuis l'église, de la rue BASSET et jusqu'à l'école du Numérique, Rue Guy MOQUET,
- Depuis l'avenue de la VICTOIRE, jusqu'à la rue du Dr VAILLANT.

Toutes ces rues sont en pente depuis la limite du quartier Ouest vers le haut d'Orly sur les 6 axes majeurs.



Quartier Parc de la cloche ↓



Dans le secteur du Parc de la Cloche, le Groupe de Travail GT n° 7 propose une implantation de 4 stations d'assise distantes entre elles de 200 à 225 mètres.

Les implantations 1, 2 et 3 relient les zones de vie et de services respectivement de 135 à 235m.

L'implantation 4 assure un 2ième relai sur une phase plateau.

Précisément, les implantations proposées sont situées ;

- 1 : Angle BOIS / REPUBLIQUE (ancien emplacement crèche)
- 2 : Angle REPUBLIQUE / TERRASSE
- 3 : Angle TERRASSE / BELLEVUE
- 4 : Angle PARC / ACACIAS

L'Association PARC de la CLOCHE devra être consultée, son avis étant déterminant en raison de sa représentativité locale forte.

Dans le secteur MOQUET / TROU A GLAISE, le Groupe de Travail GT n° 7 propose une implantation de 2 stations d'assise distantes entre elles de 150 mètres.

Les implantations 5 et 6 relient les zones de vie et de services respectivement de 215 à 250m.

Précisément, les implantations proposées sont situées ;

- 5 : Angle AERODROME / CHAUDRONNIERS (dans le cadre de l'aménagement PMD de la rue)
- 6 : Chemin de la Libération entre la Résidence MELIES et le parking de l'ORANGERIE.

Quartier MOQUET / Trou à Glaise ↓



Quartier Victoire / Méliès Nord ↓

Dans le secteur VICTOIRE / MELIES nord, le Groupe de Travail GT n° 7 propose une implantation de 2 stations d'assise distantes entre elles de 150 mètres.



Les implantations 7 et 8 relient les zones de vie et de services respectivement de 305 à 345m.

Notons que l'implantation 7 relie le Parc MELIES et le quartier du Sentier des VIGNES.

Précisément, les implantations proposées sont situées ;

7 : Angle CLOS DES VIGNES / AERODROME

8 : Angle Dr VAILLANT / VICTOIRE

Le groupe de travail a identifié des points de vigilance pour la conduite de ce projet, pour lesquels les Services devront être consultés ;

- Consultation de l'Association Parc de la Cloche
- Mobilier urbain agréé
- Implantation avec Arrêté Municipal.
- Plaque d'utilisation réservée aux personnes âgées
- Entretien : Prestataire ou Services Municipaux
- Insertion sur les plans de la ville (avec les autres bancs existants)
- Communication ; Flyer, ONV, Site de la Ville, Appli Smartphone, Panneaux lumineux,

Des contraintes sont identifiées, ainsi que des questions et consultations seront nécessaires ;

- Choix du type d'assise (assis/debout, chaise simple, fauteuil, banc)
- Positionnement sur zone couverte par l'éclairage public
- Engagement budgétaire

Le Groupe de travail GT7 préconise une installation le 1er Octobre 2022, compte tenu des consultations et des organisations nécessaires pour réaliser le projet.

Ainsi, le planning prévisionnel peut s'articuler du 1er Avril au 30 Septembre 2022, comme suit ;

- Etude de faisabilité : 2ième trimestre 2022
- Autorisations et financement et commandes fournisseurs: 3ième trimestre 2022
- Installation : 4ième trimestre 2022

Sans préjuger des options pour tel ou tel modèle, ou tel fournisseur, le matériel devra naturellement répondre aux normes applicables au mobilier urbain, offrant les garanties de durabilité dans le temps, et de confort.

Outre le matériel, les Services seront sollicités pour concevoir et réaliser pour prendre parti des implantations.

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Public	AES	il existe déjà un banc chemin de la Libération	Oui en sortie du Parc Méliès
Cabinet Mme La Maire		Le Cabinet précise qu'il n'y pas besoin d'arrêté municipal pour installation des bancs, et s'informer de l'existence d'un marché existant ou pas.	
Pierre STOUVENEL	AES	attention aux gens petits, les « repose-fesses » ne sont pas adaptés.	Exact. Peut convenir uniquement si la place manque, par exemple sur un trottoir étroit.
Thierry CHAUDRON	président	attention aux squats des bancs. Il faut retenir la bonne idée de matérialiser la priorité aux personnes âgées, et de signaler l'implantation des bancs sur un plan de ville.	
Pierre STOUVENEL	AES	les bancs de la Place du Marché sont utilisés par des personnes de tout âge, jeune et âgé et tout se passe bien.	Oui, c'est ce que nous avons constaté. Espérons que cela dure.

GT7 : Validation par les Conseillers de Quartier Ouest

Après le débat autour des propositions du Groupe n°7 aux Conseillers de Quartier, en plénière du Conseil de Quartier Ouest du 24 Mars 2022, Monsieur Thierry CHAUDRON soumet l'assemblée au vote. **L'assemblée a validé à l'unanimité des présents le projet** et mandate le Président du Conseil de Quartier d'en exposer le contenu à Mme La Maire pour approbation. Il rendra compte sans délai des intentions et des suites données aux conseillers de quartiers.

→ Restitution du groupe de travail GT 8 Cité Jardin : Carte de stationnement résidents

Le projet proposé à la Cité Jardin est de se saisir de l'opportunité de réguler le stationnement sauvage des non-résidents, en testant le dispositif de cartes de résidents, permettant l'identification par la plaque minéralogique d'une autorisation résidentielle de stationnement, en conformité avec le juridique, fixant le préventif, et le répressif que cela engendrerait. Les 5 conseillers volontaires pour plancher sur ce sujet sont ; Camille BEAUGE, Magali BUZON, Julie GOURMELIN, Xavier SCRIVE, et Abdelkarim GUERROUJ qui rapporte le travail du Groupe n°8.

Le Groupe est venu avec des idées et des exemples de réalisations dans des communes identiques à la nôtre. Ainsi ont été mises sur la table toutes les possibilités pour être en mesure de proposer la plus viable possible.

Voici les points de convergences.

- L'adresse est l'identification de base, plutôt que le nom et le prénom, la famille, ou la maison (parfois 2 adresses dans la même maison),
- 2 badges par adresse, sachant que les pavillons ont soit un garage, soit un emplacement clos, soit potentiellement 3 voitures,
- 1 carte par voiture. Non cessible, On ne se passe pas la carte de voiture en voiture.
- Pas de restriction de stationnement dans la durée. (rester une semaine sans changer de place est possible)
- La durée de la carte est de 3 ans. En arrivant dans le quartier, l'association informe du système de carte de résident, et oriente vers la Mairie. En quittant le quartier, la carte est restituée. Un mois après le départ effectif, la carte est annulée.
- L'habitant reçoit une convention de mise à disposition qu'il approuve. La perte d'une carte est facturée 50€
- Les vérifications de l'éligibilité se font sur la délivrance de la Carte Grise, d'un justificatif de domicile (facture EDF Avis d'imposition)

Les contraintes identifiées ;

- La conformité légale vis-à-vis de RGPD (Protection des Données Personnelles)
- La gestion en régie par la ville (volumétrie = 120 boîtes à lettres, soit potentiellement 240 cartes à gérer.
- Niveau de sécurisation de la Carte (non reproductibilité)

En termes de Planning, tout se concentre en 2022

- De Avril à Septembre : Etude de faisabilité, maquette, organisation et gestion.
- De septembre à Décembre ; autorisations administratives et recensement des habitants. Sur ce point l'Association apportera son concours.
- L'objectif est de démarrer en 2023 pour tester et essayer éventuellement les plâtres.
- Le Métro arrive en 2024, il est essentiel d'être prêt et avoir le recul d'une année d'exploitation.



Le groupe propose une carte comportant le minimum d'informations, mais en même temps les informations nécessaires aux contrôles de stationnement.

L'immatriculation, le numéro de la carte, et la validité sont des incontournables.

Le quartier doit figurer, au cas où un autre quartier opte également pour ce système.

Dans un futur plus ou moins proches, et selon les développements disponibles, la génération d'un flash-code peut s'envisager.

Un débat s'engage au sein de l'assemblée car l'identification des problèmes rencontrés aujourd'hui dans le secteur n'est pas très claire. Des précisions sont apportées par M. GUERROUJ et M. CHAUDRON.

Conseiller	Collège	Questions	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Fabienne JAIME	habitant	Quel est exactement le problème ? Est-ce que le souhait est de fermer complètement le quartier ? D'autres quartiers ont-ils le même souci ?	M. GUERROUJ précise qu'il arrive que des personnes qui prennent l'avion pour partir en vacances laissent leur voiture dans le quartier parfois plusieurs semaines, pour éviter de payer un parking. Et ce phénomène va augmenter avec l'arrivée du métro. T. CHAUDRON ajoute qu'en raison des travaux en cours à proximité, il y a aussi des ouvriers qui stationnent avec leurs camionnettes. Le problème est qu'il n'y a pas de turnover suffisant des véhicules pour libérer des places pour les résidents. Cependant, la volonté n'est pas d'interdire complètement l'accès et le stationnement, cela reste le domaine public, il n'est pas question d'ériger des barrières et de privatiser ce secteur. Il est juste souhaité de laisser la possibilité d'une rotation des véhicules en stationnement, de permettre aux habitants de se garer près de chez eux. C'est aussi un vrai travail de sécurité publique. L'idée est d'orienter les non-résidents vers les parkings payants.
Sylvain CAPLIER	AES	qui va effectuer les contrôles ? qui va gérer ? Asso Cité jardin ? ASVP ? Ville ?	Les ASVP pourront verbaliser les stationnements non désirés, et ne pas verbaliser les voitures des résidents. Dans l'idée, la Ville pourrait gérer les cartes, si le Juridique l'autorise. Comme dit dans la présentation, cela concerne 120 foyers, soit potentiellement 240 cartes à produire la première année, moins de 10 cartes annuellement à renouveler. Ce ne sont pas des volumes trop importants.
Public		Y a-t-il des contacts avec Air France pour utiliser de leur parking ?	Les Parkings Air France sont voués à disparaître. Les zones de stationnement autour du métro vont devenir payantes et confiées à des opérateurs privés. Air France paiera des places pour ses salariés. Les visiteurs paieront aussi.
Public		qu'en est-il du stationnement abusif ?	Thierry CHAUDRON rappelle la procédure. Quand les voitures restent plus de 7 jours et que le signalement a été fait, il y a marquage, et à la fin des 7 jours, la voiture est enlevée. C'est la Police Nationale qui gère sur signalement des ASVP.

Monsieur Thierry CHAUDRON propose un vote à main levée pour statuer sur l'une des options suivantes :

- 1- le projet est présenté à Mme la Maire, le groupe de travail continue à travailler la faisabilité (gestion, coût, interactions juridiques...).
- 2- Pas de présentation à Mme La Maire, le groupe de travail est élargi pour laisser place à de nouvelles discussions, de nouvelles hypothèses de travail,
- 3- le projet est abandonné.

L'option N° 1 est adoptée par vote à main levée (majorité de 11 voix présentes).

GT8 : Validation par les Conseillers de Quartier Ouest

Après le débat autour des propositions du Groupe n°8 aux Conseillers de Quartier, en plénière du Conseil de Quartier Ouest du 24 Mars 2022, Monsieur Thierry CHAUDRON soumet l'assemblée au vote. **L'assemblée a validé à l'unanimité des présents le projet** et mandate le Président du Conseil de Quartier d'en exposer le contenu à Mme La Maire pour approbation. Il rendra compte sans délai des intentions et des suites données aux conseillers de quartiers.

→ Restitution du groupe de travail GT 9 : animation circulation douce : le VéloOrlyTour

Ce projet est d'organiser le VELORYTOUR, une ballade autour de l'aéroport d'Orly utilisant au mieux les pistes cyclables disponibles dans toutes les communes à emprunter pour réaliser depuis Orly en revenant à Orly cette promenade ouverte à tous. Pour les cyclistes aguerris, en vélo normal, et pour les amateurs en vélo électrique. Là aussi, les volets organisation, prévention, sécurité, animation, devront être traités dans le cadre du projet.

Les 4 conseillers volontaires pour plancher sur ce sujet sont ; Sylvain CAPLIER, Martine BACRI, Malika LEMBA, et Jean François CULAT qui rapporte le travail du Groupe n°9.

Jean François CULAT propose d'organiser un moment convivial et familial pour promouvoir la balade à vélo, en utilisant les infrastructures mise en place en faveur du vélo dans la ville, aux alentours et en inter commune, et créer une dynamique pérenne de la pratique du vélo pour tous.

Le groupe de travail a identifié des points de convergence pour la conduite de ce projet ;

- Susciter l'envie de faire du vélo
- Proposer 1 ou 2 niveaux : < 15kms et > 15kms. (ballade ou grand tour)
- Ouvert à tous sous forme de ballade
- Organisation simple avec création d'un groupe WhatsApp
- S'inscrire dans une démarche volontaire sous l'impulsion du Conseil de Quartier, mais reprise ensuite de façon associative, et/ou entre amis du vélo.

Des contraintes sont identifiées, ainsi que des questions et consultations seront nécessaires ;

- Nombre de participants : 10, puis 2 ou 3 groupes de 10. un seul groupe de 20 personnes nécessite la mise en œuvre d'une organisation particulière assortie d'autorisations administratives et de sécurité publique inenvisageable pour l'instant.
- Rapidité de mise en œuvre et contraintes calendaires (Elections, Fêtes, etc...)
- Un flyer d'information et un coordinateur volontaire.

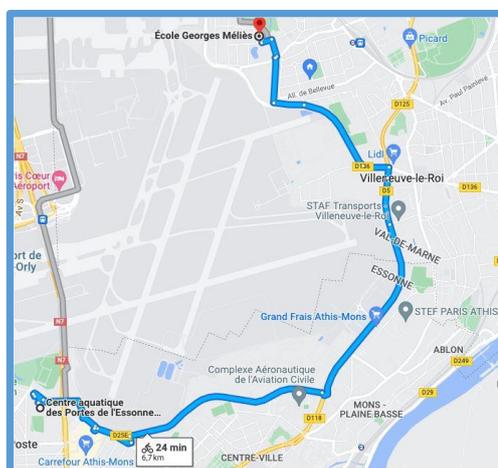
Le Groupe de travail GT 9 a effectué un repérage et propose 2 parcours. Il préconise une date de ballade le Samedi 25 Juin ou le Dimanche 26 Juin 2022, avec un départ à 10h15 de la salle de l'Orangerie, et un retour à 12h30 au même endroit.

Ainsi 1 mois permet de caler tous les détails, 1 mois d'information dans tous les supports de la Ville (ONV, panneaux lumineux, Appli Smartphone, et un service Administratif de collecte des inscriptions. (avec accès sur le WhatsApp créé pour l'événement).

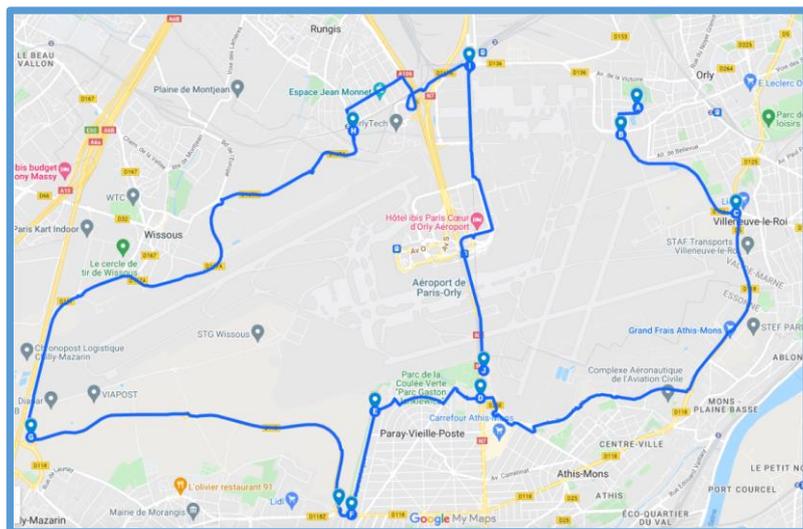
le VéloOrlyTour : circuit court en parcours ballade

Le tracé proposé est très indiqué pour une ballade en famille. Il s'agit de ;

- rallier la salle de l'Orangerie au Centre Aquatique du Parc de l'Essonne à Paray Vielle Poste
- parcourir les 15 kms aller-retour
- utiliser le même parcours à l'aller et au retour



Le VéOrlyTour : circuit long en parcours boucle



Le tracé proposé est à privilégier pour des aguerris ou des cyclistes avec un vélo électrique.

Il s'agit de faire le tour de l'aéroport, en empruntant 95% de pistes cyclables et 5% d'un chemin vicinal carrossable (chemin de terre praticable à vélo)

Les communes traversées sont Orly, Athis-Mons, Morangis, Rungis, Orly.

- Depuis la salle de l'Orangerie, faire le tour de l'Aéroport avec une étape au Centre Aquatique du Parc de l'Essonne à Paray Vieille Poste
- parcourir les 27 kms et 2 parcours de 1h15 avec une pose de 30 minutes.
- La durée du tour est de 3 heures.
- Départ 10h15, et retour à 1h30 maximum.

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Thierry CHAUDRON	président	En raison du calendrier chargé, et d'autres manifestations, la ballade vélo sera le Dimanche 26/06/2022. le nombre de participants est limité en raison des traversées de feux, des intersections.	
Camille BEAUGE	Habitant	Existe-t-il d'autres trajets ? Il faudrait une carte d'Orly avec les ballades à vélo.	D'autres trajets existent en extra communal. Des sites existent pour détailler les pistes cyclables à l'échelle du département et de l'Île de France.

GT9 : Validation par les Conseillers de Quartier Ouest

Après le débat autour des propositions du Groupe n°9 aux Conseillers de Quartier, en plénière du Conseil de Quartier Ouest du 24 Mars 2022, Monsieur Thierry CHAUDRON soumet l'assemblée au vote. **L'assemblée a validé à l'unanimité des présents le projet** et mandate le Président du Conseil de Quartier d'en exposer le contenu à Mme La Maire pour approbation. Il rendra compte sans délai des intentions et des suites données aux conseillers de quartiers.

Monsieur Thierry CHAUDRON remercie les intervenants pour ces restitutions, et pour le travail de chacun des groupes.

III. La parole aux Conseillers de Quartier (suite) et au Public

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Mme MANGON	Public	Au parc Méliès, il a été installé des toilettes à la turque, ce qui ne sont pas adaptées aux enfants notamment. Peut-on les remplacer par des toilettes normales ?	Voir la raison du choix de toilettes à la turque (question d'entretien vraisemblablement) et si un remplacement est possible (coût).
Catherine PASSE	habitant	rue Nungesser, une entreprise construit son hangar, et une dizaine de camions stationnent et jettent les ordures dans la rue qui sert aussi de toilettes ouvertes.	Il y a déjà eu un signalement d'un habitant, nous allons vérifier chez nous si les règles sont respectées en termes de conformité de la construction et de dépôt de chantier au service Voirie.
Alain GAUTIER	habitant	le restaurant Sabrina a fermé et nous avons peu de commerces sur le marché.	nous regrettons la fermeture et souhaitons qu'un autre restaurateur ouvre. Le Fromager a quitté le marché car trop peu de Client. Yann GLIBERT précise aussi que le poissonnier ne faisait pas assez de chiffre d'affaires. Une commission Marché se tiendra pour envisager de nouvelles perspectives, ainsi que les possibles candidatures des cellules vides.
Martine BACRI	Habitant	Le dépôt des enfants devant l'école J. Moulin avenue de la Victoire crée des encombrements et des dangers.	Sur cet axe départemental, la ville s'est battue pour obtenir le terre-plein central donc il y a un mieux au niveau de la sécurité car la vitesse a été réduite mais le balai incessant des voitures est une vraie problématique. Il n'y a pas de possibilité d'un espace déposé minute.

Conseiller	Collège	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Jocelyne BRUNEAU	Vice-présidente	Sur le Clos Marcel Paul (Valophis), un éclairage a été installé à proximité des pavillons avec des plots solaires qui s'éteignent rapidement la nuit. Pour tirer une alimentation électrique, Valophis répond qu'il n'y a pas de raccordement et qu'on ne peut rien faire. Peut-on voir si la Ville peut faire quelque chose ?	Les services seront sollicités pour évaluer la possibilité d'un branchement sur les éclairages publics.
Pierre STOUVENEL	AES	Le Distributeur de billets à l'intérieur de la Poste a été retiré, des personnes se font agresser à l'extérieur. Thierry :	Monsieur Thierry CHAUDRON, alors Directeur du Bureau avait demandé l'installation de distributeur. Il a été retiré car pas rentable. Peu d'espoir qu'il revienne.
Pierre STOUVENEL	AES	Achats billets de train à la gare : le bâtiment gare étant fermé, il est très compliqué d'utiliser le distributeur de billets car le soleil se reflète dessus, on ne voit rien.	Plusieurs moyens de signaler ce mécontentement ; signaler à la SNCF sur son site, et les réseaux sociaux. La Ville peut également faire un signalement auprès des interlocuteurs SNCF et IDF Mobilités, pour demander de changer de côté l'implantation du distributeur.
Public		Où sont affichés les compte rendus CQ, et peut-on l'afficher sur les panneaux à la Gare ?	Monsieur CHAUDRON propose de faire 2 versions de CR : une complète pour le site internet et une plus synthétique pour affichage.
Anna RODRIGUEZ	AES	Le petit terrain parking derrière La Coccinelle n'est pas entretenu, pourquoi ?	Il s'agit d'une résolution que l'AG doit prendre et faire voter pour que cette parcelle soit entretenue soit par la copropriété, soit par la Mairie si le foncier lui appartient. C'est un dossier qui ne relève pas de la compétence du Conseil de Quartier, mais celle de la copropriété.
Alain GAUTIER	habitant	qu'est-il prévu pour la situation en Ukraine ?	Thierry CHAUDRON explique qu'une rétention de population au niveau de l'Allemagne avait été organisée afin de laisser la France s'organiser ces actions d'accueils de familles ukrainiennes. Des flux très importants (aujourd'hui à 1000 déplacés) vont être accueillis dans le Val de Marne. La Ville d'Orly met à dispo 3 logements dans quartier Ouest (école du centre, logt du gardien du cimetière, école cite jardin). Ces appartements dotés du minimum nécessaire accueilleront des familles qui seront inclus dans un dispositif départemental avec l'aide de l'état (avec une aide financière sous forme de carte qui sera créditée). L'envoi de matériel en Ukraine n'est pas forcément une bonne idée, sauf à s'adresser à des ONG étant présentes sur place. Le Cabinet de Mme La Maire précise que si des personnes souhaitent accueillir des familles ukrainiennes, il faut les orienter vers le CCAS de la ville afin de les aider à accéder aux droits sociaux et obtenir la carte ADA (droit d'asile) et l'autorisation de travailler. Si certains d'entre vous ont un appartement à mettre à disposition, vous pourrez signer un bail (AUVM). Si vous accueillez à votre domicile, c'est au minimum pour 3 mois mais sans aide. Le message que fait passer la préfecture, est de trouver des logements. Les familles ukrainiennes reçues ne sont pas forcément sans le sou, il y a des personnes qui ont des moyens. Toutes ces informations sont à diffuser largement.

IV. Plan Cadre de Vie Quartier Ouest

Monsieur Thierry CHAUDRON rappelle son engagement de suivre un « Plan Cadre de Vie » autour de 3 grands thèmes structurants : Définir ensemble des axes d'amélioration du cadre de vie, proposer et mener des projets collaboratifs et transverses, rendre compte des actions engagées.



Bilan des actions et traitement des signalements Quartier Ouest

Point Sécurité

Monsieur Thierry CHAUDRON précise que le plan « reconquêtes des trottoirs, a débuté par des actions de préventions effectuées sur plusieurs quartiers :

- Sentier des Ecoles Maternelle Jean Moulin : 3 passages par semaine
- Secteur Mocquet : 2 passages par semaine
- Zone bleue devant la Poste : 1 passage par jour

La campagne de verbalisation entamée en Novembre 2021 se poursuit désormais de façon systématique. En 2 mois, 918 verbalisations ont été dressées (moyenne de 41 par jour) par les ASVP. Enfin, la ville va renforcer la verbalisation au moyen d'une fonction supplémentaire sur certaines de nos caméras. En effet en plus de la mission de surveillance de la voie publique permettant d'élucider des enquêtes à charge et à décharge, ces caméras seront progressivement dotées de la verbalisation à distance.

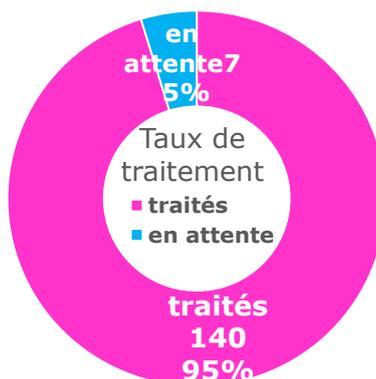
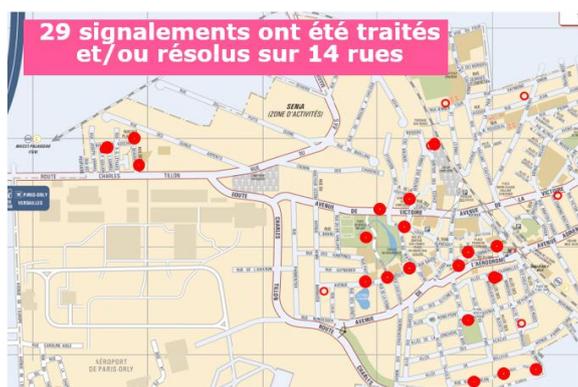
Bilan des actions

Les sollicitations via l'application Smartphone de la Ville et les signalements par mail au 4^{ème} trimestre 2021 et au 1^{er} trimestre 2022 :

- 9 catégories pour 37 signalements ↓ sur 29 sites d'intervention ou d'actions ↓



Principales infographies sur le traitement des signalements du Quartier Ouest.



En moyenne, 11,7 versus 8,2, et 7,75 signalements sont traités mensuellement.

Notons que les signalements sont issus à 70% de l'appli Smartphone, 25% par mails, et 5% par téléphone.

Sur 140 Signalements, 133 ont été résolus et/ou traités, soit par une réponse factuelle ou la réalisation des travaux et interventions, soit un taux de 95%. (96% à fin Octobre, 91% début Mars, 93% fin Juin 2021)

Ceci reste à la hauteur des engagements pris, mais en même temps place la barre très haute, pour maintenir ce taux dans la durée. Cela démontre la capacité d'écoute et de réponses des Services et des Elus en direction des habitants.

Monsieur Thierry CHAUDRON indique que plusieurs signalements ou irritants restent à traiter :

- ➔ Bassin de la Gare (toujours en phase de réparation),
- ➔ Entretien Route Ch. TILLON (Convention Objectif/Moyen entre le département et la ville d'Orly,

Parmi les points d'améliorations, Monsieur Thierry CHAUDRON précise que les interventions de réfection des chaussées se font de plus en plus rapidement, et que les circuits de traitement depuis les signalements sur l'application Smartphone et les Services ont été améliorés même s'il reste encore du travail.

N'hésitez pas à effectuer des signalements.

Les conseillers de quartiers (mise à jour Octobre 2021)

Conseillers Quartier Ouest

Président du Conseil


Thierry Chaudron

Élus siégeant au conseil


Jinny Bagé


Yann Gilbert


Malikat Vera


Malika Lemba


Sylvain Caplier

Membres acteurs
socio-économiques


Pierre Stouvenel


Eugénia Frobert

Vice-Présidente


Jocelyne Bruneau


Vincent Charlot


Thierry Caplier

Membres habitants


Catherine Passe


Martine Bacri


Alain Gautier


Abdelkarim
Guerrouj


Félicité Seigni


Nicolas Noel


Fabienne Jaime

Suppléants


Frank Banner


Camille Beauge


Fatsiha Augier

Et aussi...
 Anna-Dora Rodriguez, Claude
 Pouget, Jean-François Culat,
 Nathalie Robert
(photos non transmises)

Coordonnées utiles :

thierry.chaudron@mairie-orly.fr Portable : 06 25 82 94 00

anne.morello@mairie-orly.fr Directrice Démocratie et Vie Locale

Monsieur Thierry CHAUDRON déclare que l'ordre du jour étant épuisé, il remercie l'implication de toutes et tous, et pour les échanges d'idées qui sont nées de ce conseil de quartier et vous donne rendez-vous en Le Jeudi 23 Juin 2022.

Continuez de respecter les consignes sanitaires pour vous, ceux que vous aimez, pour les orlysiens, et pour tout le monde.

Merci de votre attention.

Thierry CHAUDRON
Maire Adjoint Quartier Ouest



Prochain Conseil de Quartier Ouest :
Jeudi 23 Juin 2022

Lieu : Salle de l'Orangerie, Rue Guy MOQUET ou
Les salons de la Mairie
Horaires : lieu et horaires à confirmer.

Le 30 Avril 2022, Direction de la Démocratie de Proximité.